



**2026-26**

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 30 MARS 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres ayant délibéré : 15

**Séance à 19h00**

**Sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire**

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire.

**Présents** : M. Christian HAAS - Mme Marie-Claude SIMON – M. Thierry BALLOIR – Mme Caroline LEGROS GOMES SILVA – Mme Nathalie COULON – M. Reynald DEVYNCK – M. Grégory HELLEBUYCK – Mme Aline SIMON – Mme Amélie ALAIME – M. Marc DAUPHIN – M. Philippe FILIPIAK – Mme Anne LOUIS.

**Absents excusés** : M. Geoffrey MEGNAN ayant donné pouvoir à Mme Amélie ALAIME – M. Dorian LAPEYRE.

Monsieur Marc DAUPHIN est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2026-26 : Élection délégués CNAS**

Conformément à l'article L.225 du code électoral, il convient au Conseil municipal de désigner le délégué local du Comité National d'Action Sociale auquel la commune adhère pour le personnel communal.

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'adhésion de la collectivité au Comité National d'Action Sociale (CNAS),  
Considérant la nécessité de désigner un représentant élu au sein du CNAS,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE :

- De désigner en qualité de délégué élu au CNAS : Mme Caroline LEGROS GOMES SILVA  
Le délégué ainsi désigné représentera la collectivité auprès du CNAS et participera aux assemblées et instances prévues par cet organisme

La présente délibération sera transmise au CNAS.

Fait à MOURMELON LE PETIT 31 MARS 2026

Le Maire  
Régine BROUARD

Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Préfecture  
Le 31 MARS 2026  
Et de la publication, 31 MARS 2026  
Le Maire  
Régine BROUARD



Mairie - 19 rue du 11 novembre 1918 - 51 400 Mourmelon-le-Petit

Tel : 03 26 66 04 18 - E-Mail [mairie@mourmelonlepetit.fr](mailto:mairie@mourmelonlepetit.fr)

